



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

23^e séance du mercredi 11 juin 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Pierre Conscience (EàG) et consorts : « Justice et vérité pour Michael Kenechukwa Ekemezie » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

les résolutions disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité décide de la suspension préventive des policiers-ères prévenus d'homicide par négligence ou, *a minima*, ne les assigne plus à des missions dans l'espace public impliquant un contact avec la population, et ce jusqu'au terme de la procédure judiciaire »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'engage pour l'entière transparence dans le traitement de l'enquête relative au décès de Michael Kenechukwa Ekemezie, en contribuant notamment à la saisie, à l'archivage et à la mise à disposition de la justice de tous les documents (enregistrements des caméras de surveillance publique, des caméras du poste de police de Lausanne, des bodycams, échanges radios des agents, procès-verbaux, témoignages, etc.) potentiellement utiles à la constitution des faits. Dans le même sens, le Conseil souhaite que la Municipalité soutienne et contribue au projet de mener une enquête de voisinage rigoureuse sur les faits survenus dimanche 25 mai 2025, notamment par la publication d'un appel à témoin garantissant la protection des sources »

« Dans des cas où les actions d'agent-e-s de police sont poursuivies en justice, le Conseil communal souhaite que la Municipalité se prononce en faveur du transfert de l'enquête auprès d'un Ministère public d'un autre canton, pour éviter tout risque de collusion et pour palier l'apparence de conflit d'intérêt qui, dans une telle situation, apparaît constitutive d'une entrave aux droits de la partie plaignante. »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne en charge les frais de rapatriement du corps du défunt Michael Kenechukwu Ekemezie vers son pays d'origine. »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité lui soumette, avant la fin de l'année 2025, un plan d'adaptation de sa politique de sécurité dans l'espace public, intégrant entre autres des mesures de formation, de prévention des risques et d'encadrement de l'interventions des forces de police, pour éviter, notamment, que de nouveaux décès de personnes noires dans le cadre d'interventions de police liées au deal de rue ne surviennent »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité organise, avec les acteurs concernés, un colloque ou des assises sur les pratiques et le respect des droits fondamentaux, afin de permettre un dialogue objectif et constructif entre institutions, police, société civile et milieux académiques, dans le but de faire émerger des propositions concrètes en matière de pratiques policières »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'engage à interpeller le canton dans les meilleurs délais afin que les cellules de l'hôtel de police de Lausanne soient rénovées afin d'être conformes aux exigences en matière de droits humains »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi onze juin deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :

